



Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2020 Nomination de Benoit Péricard en tant qu'administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire d'I.CERAM s'est tenue ce **jeudi 25 juin 2020 à 11 heures** sous la présidence de Monsieur André Kerisit, Président Directeur Général. Conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, cette Assemblée Générale s'est tenue à huis clos.

Les votes ont eu lieu par correspondance préalablement à la réunion et, conformément à la réglementation, le recueil des bulletins de vote a été assuré jusqu'au 21 juin au soir. Ainsi, les actionnaires ayant voté par correspondance ou ayant donné leur pouvoir au Président, représentaient 68,75 % des droits de vote. Toutes les résolutions ont été adoptées par l'Assemblée Générale (à l'exception de la résolution 22 sur proposition du Conseil).

Renforcement de la gouvernance

Monsieur Michel Ballereau ayant rejoint le Ministère des Solidarités et de la Santé, les actionnaires de la société ont approuvé la nomination, en qualité de nouvel administrateur, de Monsieur Benoît PERICARD, ancien haut fonctionnaire qui possède une connaissance approfondie du secteur de la santé dans lequel il évolue depuis plus de 26 ans.

Monsieur Benoît Péricard est un homme engagé qui œuvre en faveur d'un meilleur système de santé. En 1996, il crée l'Agence Régionale de l'Hospitalisation des Pays de la Loire qu'il dirige pendant 7 ans. Il y modèle le paysage sanitaire au bénéfice du patient, d'un meilleur et juste soin. Homme de défis, il devient Directeur Général du CHU de Nancy pendant 5 ans avant de passer Directeur National Santé de KPMG jusqu'en 2019. Il met son expérience au service des acteurs clefs de la santé dans leur gouvernance et leurs transformations ainsi que dans leur stratégie de déploiement, de financement et de partenariat.

André Kérisit, PDG d'I.CERAM, déclare : *« Je remercie Michel Ballereau pour toute l'attention qu'il a portée à I.CERAM et la pertinence de sa vision. Je suis certain que sa contribution sera précieuse au sein de son Ministère d'origine. En intégrant Benoît Péricard en tant que nouvel administrateur, I.CERAM renforce ainsi les compétences déjà présentes au sein de notre Conseil. Benoît Péricard saura, au travers de sa connaissance du secteur de la santé, nous accompagner de manière avisée dans nos développements. »*

Le résultat détaillé des votes sera disponible dès le 3 juillet sur le site internet du Groupe dans la rubrique [« informations réglementées »](#).

*Prochain RDV :
22 juillet 2020 - Chiffre d'affaires premier semestre 2020*

I.CERAM est éligible aux dispositifs PEA et PEA – PME

A propos d'I.CERAM : Créée en 2005 à Limoges, la société I.Ceram conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (plus de 20 brevets déposés) et des implants en céramique offrant une biocompatibilité unique. S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants, la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.Ceram est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485, ISO 14001 et bénéficie du marquage CE.

Fort d'une technologie de rupture et d'un outil de production aux meilleures normes, I.Ceram bénéficie d'un très fort potentiel de développement. La société est cotée sur Euronext Growth depuis 2014. ISIN : FR0011511971 – ALICR

Contacts :



Relations investisseurs
Sylvain Jung
Tél : +33 (0)5 55 69 12 12
finances@iceram.fr



Communication financière
S.Kennis / S.Batlot
Tel : +33 (0)1 75 77 54 66
skennis@aelium.fr